



Municipalité de Chute-Saint-Philippe

560, chemin des Voyageurs, Chute-Saint-Philippe (QC) J0W 1A0

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

AVIS est donné par le soussigné Éric Paiement, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Chute-Saint-Philippe, que la présente demande de dérogation mineure sera déposée à la séance régulière du Conseil de Chute-Saint-Philippe le 13 avril 2026.

Au cours de cette séance, le Conseil aura à statuer sur la demande de dérogation mineure suivante;

Propriété visée par la demande :

**772, chemin du Tour-du-Lac-David-Sud
Matricule 0261 01 2988**

Nature et effet de la demande :

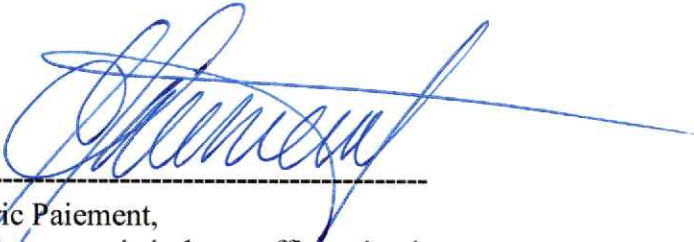
La demande de dérogation mineure consiste à autoriser :

- La construction future d'un garage attenant à la résidence existante afin de permettre aux occupants de garder leur autonomie et continuer d'y habiter encore.
- Un empiètement du garage projeté situé à 2.35 m et 2.00 mètres sur la marge de recul latérale prescrite de 7 mètres.

Référence aux marges de reculs de la grille des spécifications et au chapitre 8 du règlement de zonage numéro 139 applicable à la zone Villégiature-01.

Vous pourrez aussi consulter cet avis public sur le site internet officiel de la municipalité au www.chute-saint-philippe.ca

Donnée à Chute-Saint-Philippe, ce 20 mars 2026.



Éric Paiement,
Directeur général et greffier-trésorier